

# Louise de Marillac

## Un regard de charité <sup>1</sup>

Quel fut le regard de Louise de Marillac ? De quelle charité était-il porteur ? Sur qui se posait ce regard ? Une phrase me paraît résumer le regard de Louise de Marillac , une phrase écrite aux Sœurs d'Angers en 1642, à ces Sœurs qui rencontraient alors des difficultés tant dans leur vie communautaire que dans leurs relations avec les pauvres et les administrateurs de l'hôpital.

*« A toutes nos chères Sœurs; je souhaite qu'elles soient toutes remplies d'un amour fort, qui les occupe en Dieu suavement, et au service des pauvres charitablement. »<sup>2</sup>*

Que veut dire ce terme « suavité » qui s'applique à l'amour de Dieu ? Louise de Marillac l'utilise souvent. La suavité désigne ce que est harmonieux, rempli de tendresse, de délicatesse, de douceur. Louise que la relation avec Dieu ne repose pas sur la crainte, mais sur une joie pleine de tendresse.

Que veut dire le terme « charité » que Louise applique à la relation aux pauvres ? La charité est une vertu théologale qui prend sa source en Dieu. La Charité est don de Dieu aux hommes. La relation aux pauvres sera marquée par un regard de foi, puisé dans l'amour de Dieu même. Des expressions multiples viendront la préciser : bienfaisance, miséricorde, compassion, amour, affection, cordialité. etc....

Louise de Marillac unit, assemble, deux aspects de la charité comme étant complémentaires et inséparables : l'amour de Dieu et l'amour des pauvres. Elle rejoint l'enseignement de Jésus précisant que l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont un même et seul amour.

En juin 1642, Louise écrivait aux Sœurs d'Angers en précisant comment elle voit l'amour, comment elle souhaite vivre la charité. Quelques mois plus tôt ; le 25 mars, Louise de Marillac s'est engagée par vœux d'une manière très forte à recevoir l'amour de Dieu et à en vivre. Elle a alors 51 ans.

Cet engagement solennel est le résultat d'une longue évolution. Louise de Marillac saura ensuite partager son expérience spirituelle aux Sœurs et les conduire vers cet amour fort envers Dieu et les pauvres, sans oublier les compagnes, les multiples laïcs avec qui elles travaillent.

## Evolution du regard de charité chez Louise de Marillac

On peut percevoir, à travers les méditations de Louise de Marillac et ses lettres, une lente mais réelle modification de son regard.

### Sa première éducation

L'éducation première de Louise de Marillac lui fait porter sur Dieu un regard plein de crainte. Pour elle, Dieu apparaît lointain, inaccessible. Elle parle d'un Dieu justicier, qui semble réclamer réparation des fautes... Au cours de l'une de ses méditations, elle note :

*« Le mardi en suivant, étant encore dans ces mêmes peines, je me suis vue l'objet de la justice de Dieu, »<sup>3</sup>*

Ce regard sur Dieu provoque, tout naturellement, un regard très négatif sur elle-même. Au cours de la méditation de l'Évangile du Semeur, elle constate : *« Ne reconnaître aucune bonne terre en moi »<sup>4</sup>* Quelques années plus tard, elle écrit à Vincent de Paul :

*« Dieu est bien bon de me souffrir. Oh ! mon très cher Père, offrez ma volonté à la miséricorde divine, car je veux, moyennant sa sainte grâce, me convertir »<sup>5</sup>*

---

<sup>1</sup> Quasi-Province – janvier 2009

<sup>2</sup> Louise de Marillac à Madeleine Mongert à Angers — juin 1642 – Ecrits 76

<sup>3</sup> Sur une peine intérieure – vers 1621 – Ecrits 690

<sup>4</sup> Désir de se donner à Dieu – vers 1622 – Ecrits 691

<sup>5</sup> Louise de Marillac à Vincent de Paul – 13 janvier 1628 – Ecrits 9

Durant ses premières années, le regard de Louise est un regard de crainte sur Dieu, un regard négatif sur elle-même. Si le regard de charité ne concerne ni Dieu, ni soi-même, il est très difficile d'avoir un regard de charité envers les autres.

### **Un chemin nouveau**

Louise de Marillac a toujours aimé prier la Vierge Marie. Après son veuvage, sans doute vers 1626, elle rédige un acte d'oblation à la Vierge. Louise, en contemplant les différents états de vie de Marie, découvre qu'une toute autre attitude envers Dieu est possible :

*« Permettez-moi, Sainte Vierge, quoique pécheresse et indigne que je me suis rendue, de m'unir à vos mérites, afin que je puisse glorifier Dieu... »*

Humblement, Louise s'adresse à Marie, pour découvrir l'amour de Dieu et aller vers Lui par un chemin nouveau.

*« Je suis à vous, Sainte Vierge, pour être plus parfaitement à Dieu. Vous appartenant, apprenez-moi à imiter votre sainte vie, par l'exécution de ce que Dieu demande de moi.*

*Je requiers en tout humilité votre assistance ; vous connaissez ma faiblesse, vous voyez mon cœur, faites s'il vous plaît, par vos prières ce que je laisse par mon impuissance et négligence.*

*Puisque c'est de votre cher Fils mon Rédempteur, que vous avez pris les héroïques vertus que vous avez pratiquées sur la terre, unissez l'esprit de mes actions à sa sainte présence pour la gloire de son saint Amour. »*

### **Le désir de Dieu**

Un jour de fête de la Toussaint, Louise réalise le désir de Dieu envers elle. Elle se montre attentive à cette voix qui lui parle au fond de son cœur ;

*« Etant le jour de la fête de Tous les Saints, dans la véritable vue de ma bassesse, il m'a semblé qu'il était fait entendre à mon âme que son Dieu voulait venir en moi, non comme en lieu de plaisance, ni emprunté, mais comme en son propre héritage, ou un lieu entièrement lui appartenant »<sup>6</sup>*

Dieu ne veut pas venir en Louise comme en passant, mais il désire y demeurer. Insensiblement, Louise de Marillac se décentre d'elle-même, le regard si négatif qu'elle portait sur elle s'atténue. Elle s'étonne de ce désir de Dieu. Saura-t-elle accueillir ce Dieu qui lui fait tant de confiance ?

Le 5 février 1630, avant son départ pour la visite de la Confrérie de Saint Cloud, Louise assiste à la messe dite par Monsieur Vincent. Durant de l'action de grâces après la communion, Louise entend à nouveau cet appel de Jésus à entrer, à sa suite (*Sequela Christi*), dans cette vie missionnaire qu'elle entreprend. Elle est invitée à partager les joies et les peines du Christ Serviteur.

*« A la Sainte Communion, il me sembla que Notre-Seigneur me donnait pensée de le recevoir comme l'époux de mon âme, et même que ce m'était une manière d'épousailles, et me sentis plus fortement unie à Dieu en cette considération, qui me fut extraordinaire, et j'eus la pensée de quitter tout pour suivre mon Epoux, et de regarder dorénavant comme tel, et supporter les difficultés que je rencontrerais comme les recevant par la communauté de ses biens. »<sup>7</sup>*

### **L'émerveillement pour Jésus le Fils de Dieu fait homme**

Au cours de ses visites des Confréries, Louise réfléchit avec les Dames sur leur action, sur le regard qu'elles portent sur les pauvres, sur les difficultés qu'elles rencontrent. Elle s'imprègne de la parole de Jésus: *« Ce que vous avez fait à l'un de ses petits, c'est à Moi que vous l'avez fait »*.

Les notes de retraite à partir de 1632 montrent combien Louise contemple, prie Jésus, le Fils de Dieu fait homme, vivant au milieu des hommes. Son regard est souvent émerveillé.

*« Puisque Jésus fait son propre de nos nécessités, il est bien raisonnable que nous suivions et imitions sa très sainte vie humaine ; pensée qui m'a fortement occupé l'esprit et en laquelle j'ai entièrement résolu de le suivre, sans aucune distinction, mais sentant consolation d'être si heureuse que d'être acceptée par lui pour vivre toute ma vie à sa suite. »<sup>8</sup>*

<sup>6</sup> Crainte et consolation prouvées au sujet de la sainte Communion – Ecrits 697

<sup>7</sup> Visites des Confréries d'Asnières et de Saint Cloud – février 1630 – Ecrits 702

<sup>8</sup> Retraite de 1632 – Ecrits 711

Louise a pris conscience de l'appel de Dieu ; « Vivre toute ma vie à la suite de Jésus, le Fils de Dieu ». Son regard se centre sur Jésus, le Fils de Dieu. Elle médite, contemple ses actions, ses paroles, sa vie, pour s'en imprégner et, si possible, pouvoir en témoigner par sa propre vie.

*« Je m'abandonnerai entièrement entre les mains de Dieu, en reconnaissance du très grand amour qui l'a fait se manifester aux hommes, et de la connaissance qu'il leur donne des moyens qu'ils ont de se rendre tout à lui... Toutes les actions du Fils de Dieu ne sont que pour notre exemple et instruction, mais principalement sa vie »<sup>9</sup>*

Son émerveillement pour l'Incarnation grandira, s'approfondira au long des années. Au cours de sa retraite de 1657, elle notera :

*« L'excellence du dessein de Dieu en la création de l'homme, (était) de se l'unir étroitement éternellement. (Pour cela), Il se servait du seul moyen qu'il avait de lui donner qui était l'Incarnation de son Verbe. Il voulait qu'étant homme parfait la nature humaine participât à la Divinité par son mérite et par sa nature si étroitement unis. »<sup>10</sup>*

Ce qui l'étonne, la subjugué La place faite à l'homme dans l'œuvre divine.

*« Quel amour, quelle invention a eu la divinité pour faire connaître sa toute puissance en ce sujet (l'Incarnation de la deuxième personne de la Trinité) qui est seul sans pareil, que la créature lui soit tellement unie, qu'elle aille de pair avec son Créateur en ce qui la concerne. »<sup>11</sup>*

Le dessein de Dieu, en l'Incarnation, est de faire connaître aux hommes l'Amour qu'il leur porte, de leur permettre de retrouver toute leur dignité d'homme créé à son image. Méditant sur la mort du Christ en Croix, sur ce moment où le Père accueille son Fils, Louise découvre toute la grandeur, la profondeur du renouvellement de l'Alliance entre Dieu et toute l'humanité. Elle explique de Dieu le Père en accueillant son Fils accueille l'homme et que par conséquent, quand il regarde l'homme, il voit son Fils fait homme. Elle souhaite que chacun comprenne qu'il est invité à entrer dans cette grâce nouvelle, celle de retrouver sa dignité d'homme créé à l'image et ressemblance de Dieu. Saint Irénée disait : *« Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu. »*

Réfléchissant sur le service des pauvres entrepris par les Confréries et par les Filles de la Charité, Louise ose le regarder comme un prolongement de la Rédemption, puisqu'il a pour but de permettre à chaque être humain de vivre en homme digne et libre et de faire connaître combien Dieu aime chacun. Ce service permet l'accomplissement du grand dessein de Dieu pour sa création. Louise peut alors dire sans crainte :

*« N'est-il pas glorieux aux âmes de coopérer avec Dieu à l'accomplissement de ses desseins? »<sup>12</sup>*

Coopérer avec Dieu, c'est accepter de se remplir de cet Amour révélé par Jésus durant sa vie sur terre pour en vivre. Le regard de charité de Louise de Marillac trouve sa source en Jésus Incarné. Comme le Christ, ce regard se veut compatissant envers chacun, plein d'attention, de délicatesse. Il se veut semblable à celui de Jésus envers Pierre et André, Nathanaël, la femme adultère, la Samaritaine, l'aveugle-né, etc... Un regard que nul ne peut oublier.

## **Transmission aux Sœurs**

Comment Louise peut-elle transmettre aux Sœurs ce qu'elle-même a découvert au cours de longues années ? L'éducation est un long chemin, qui demande souvent, de faire soi-même ses propres expériences. La vie tant humaine que spirituelle demande du temps pour se développer, toute maturation comporte obligatoirement des délais.

Louise qui sait combien Vincent de Paul a été pour elle un guide, un conseiller, va s'efforcer d'être pour les Sœurs celle qui oriente, qui ouvre de nouvelles perspectives, qui redresse lorsque cela est nécessaire. Elle invite les Sœurs à découvrir dans l'oraison, la méditation, la profonde charité de Jésus le Fils de Dieu. Elle explique aux Sœurs que tout amour, toute action charitable exige le respect de la personne, et que tout respect implique une vraie cordialité.

---

<sup>9</sup> Retraite de 1632 – Ecrits 711

<sup>10</sup> Raisons de se donner à Dieu pour recevoir le Saint Esprit – Ecrits 806

<sup>11</sup> Raisons de se donner à Dieu pour recevoir le Saint Esprit – Ecrits 807

<sup>12</sup> Le pur amour de Dieu – Ecrits 816

## Découvrir la profonde charité du Christ

Découvrir la profonde charité de Jésus vivant au milieu des hommes apparaît indispensable pour vivre en Fille de la Charité, pour continuer le dessein de Dieu sur terre, pour révéler au monde l'immense amour de Dieu.

Sans se lasser, Louise invite les Sœurs à contempler la vie de Jésus Christ, à méditer ses faits et gestes pour y conformer les leurs. En 1647, écrivant à Anne Hardemont et Marie Lullen qui rencontrent bien des difficultés avec le personnel de l'hôpital de Montreuil sur Mer, Louise insiste sur ce qu'elle appelle l'imitation de Jésus Christ (nous disons aujourd'hui Suite du Christ)

*« Je vous souhaite toutes saintes pour travailler utilement à l'œuvre de Dieu, car ce n'est pas assez d'aller et donner, mais il faut un cœur bien épuré de tout intérêt, et ne cesser jamais de travailler à la mortification générale de tous ses sens et passions.*

*Pour cela, mes chères Sœurs, il nous faut avoir continuellement devant les yeux notre modèle, qui est la vie exemplaire de Jésus-Christ à l'imitation de laquelle nous sommes appelées, non seulement comme chrétiennes, mais encore pour être choisies de Dieu pour le servir en la personne de ses pauvres. Sans cela, mes chères Sœurs, les Filles de la Charité sont les plus à plaindre du monde. »<sup>13</sup>*

Aux Sœurs de Nantes en 1651, Louise rappelle que la vie à laquelle elles sont appelées est un don de Dieu, qui prend appui sur le mystère pascal de mort et de résurrection.

*« Qu'il serait raisonnable que ceux que Dieu a appelées à la suite de son Fils, essayassent de se rendre parfaites comme lui, essayant que leur vie soit une continuation de la sienne. Quel bonheur pour l'Eternité. Ce sont les mérites de Jésus Crucifié qui nous ont acquis cette grâce. »<sup>14</sup>*

En 1652, Louise de Marillac écrit aux deux Sœurs de Richelieu et leur rappelle l'importance de contempler la vie de Fils de Dieu durant son séjour parmi les hommes. Là, elles découvriront la vraie Charité :

*« La douceur, la cordialité et le support doivent être l'exercice des Filles de la Charité, comme l'humilité, la simplicité et l'amour de l'humanité sainte de Jésus-Christ qui est la parfaite charité, est leur esprit. Voilà, mes chères Sœurs, ce que j'ai pensé de vous dire pour un abrégé de nos règlements. »<sup>15</sup>*

Dans sa longue lettre d'août 1655 aux lointaines Sœurs de Pologne, Louise insiste aussi sur l'importance de contempler la vie humaine de Christ.

*« Honorez Jésus-Christ par la pratique des vertus que sa sainte humanité nous a enseignée lui-même. »<sup>16</sup>*

Les dernières lettres de Louise reprennent encore ce même thème, ainsi à Geneviève Doinel en 1659 au moment de Noël :

*« Vous m'invitez à me trouver à la crèche pour vous y trouver près du petit Jésus et sa sainte Mère ... Ce sera de lui, mes chères Sœurs, que vous apprendrez les moyens de pratiquer les solides vertus que sa sainte humanité y exerce dès sa venue ; c'est de son enfance que vous obtiendrez tout ce que vous avez besoin pour vous rendre vraies chrétiennes et parfaites Filles de la Charité. »<sup>17</sup>*

L'insistance de Louise sur la contemplation du Christ montre combien elle désirait que la vie de toute Fille de la Charité soit un reflet du visage du Christ, de son infinie bonté, de son amour incommensurable. Le Christ est vraiment la règle de la Fille de la Charité.

## Vivre un profond respect envers tous

Il peut être étonnant d'entendre Louise de Marillac insister avec force sur le respect envers tous. Pour elle, l'amour est insuffisant s'il ne s'accompagne d'un réel respect. Ses lettres reviennent souvent

---

<sup>13</sup> Louise de Marillac Anne Hardemont, - août 1648 – Ecrits 260

<sup>14</sup> Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – septembre 1651 – Ecrits 370

<sup>15</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Richelieu – vers octobre 1652 – Ecrits 405

<sup>16</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Pologne – 19 août 1655 – Ecrits 470

<sup>17</sup> Louise de Marillac à Geneviève Doinel ) décembre 1659 – Ecrits 661

sur ce thème. Louise s'exprime avec une certaine solennité. Ainsi aux Sœurs d'Angers en 1650, elle souligne qu'il est important que chacun perçoive qu'il est reconnu en tant que personne humaine.

*« Au nom de Dieu, mes chères Sœurs, soyez bien affables et douces à vos pauvres; vous savez que ce sont nos maîtres et qu'il les faut aimer tendrement et les respecter fortement. Ce n'est pas assez que ces maximes soient en notre esprit, il faut que nous le témoignions par nos soins charitables et doux. »<sup>18</sup>*

Elle précise aussi que le respect concerne toutes personnes, les pauvres, les administrateurs, les bénévoles qui viennent visiter les malades :

*« Souvenez-vous aussi toujours d'être bien respectueuses à vos Messieurs les Pères et les saluez très humblement de ma part, et continuez à accueillir bien cordialement les messieurs et dames qui fréquentent l'hôpital, »<sup>19</sup>*

Les deux Sœurs de Bernay rencontrent de nombreuses difficultés avec les Dames de la Charité qui ne semblent pas toujours apprécier leur travail et réclament d'elles une plus grande soumission.

*« Pourtant, ma chère Sœur, nous sommes obligées de contenter tout le monde et de faire avec patience l'œuvre de Dieu, faisant les choses sans empressement. Notre vocation de servantes des pauvres nous avertit de la douceur, humilité et support que nous devons avoir pour autrui; que nous devons respect et honneur à tout le monde: aux pauvres, parce qu'ils sont membres de Jésus, et aux riches afin que ils nous donnent moyen de faire du bien aux pauvres. »<sup>20</sup>*

Les Filles de la Charité sont aussi appelées à reconnaître la personnalité de chacune et à la respecter. Chaque personne est "une", "originale", avec ses qualités et ses défauts. Or nous avons tendance à qualifier ce qui nous différencie de l'autre, de défauts, de travers... Nous sommes tentées de repousser cette différence comme gênante. Parlant aux Sœurs du temps de la récréation, de ce temps où les Sœurs sont réunies pour échanger librement entre elles, Louise de Marillac donne quelques conseils pour bien vivre ensemble, en intégrant toute les différences.

*"La conversation dans le temps de la récréation, doit être véritablement gaie et cordiale, recevant l'entretien indifféremment des personnes qui nous agréent comme de celles qui nous agréent le moins, répondant gracieusement, sans contention, et sans jamais rien prendre de mauvaise part, se souvenant de la douceur de Jésus-Christ..."<sup>21</sup>*

Les différences reconnues et acceptées, ne nuisent ni au respect mutuel, ni à la cordialité. Ce que dit Louise de Marillac du temps de la récréation peut s'appliquer à toute la vie communautaire.

*"Il faut aussi regarder le temps de la récréation, comme permis de la bonté de Dieu pour s'unir par le moyen d'une communication toute sincère de pensées, paroles et actions; et cela pour honorer la véritable unité en la distinction des trois Personnes de la Sainte Trinité, et l'union admirable des bienheureux dans le ciel."<sup>22</sup>*

Accepter la différence chez l'autre, c'est une manière de se construire soi-même, de préciser ce que l'on est, non pour s'enorgueillir, mais pour reconnaître simplement les dons de Dieu en soi. Louise essaie d'en faire prendre conscience à Laurence et lui montre les dangers qui peuvent survenir si elle n'accepte "l'originalité" de sa compagne, Barbe Angiboust qui est aussi sa Soeur Servante:

*« Si l'une est triste, qu'elle se surmonte pour se recréer avec sa sœur, et que celle qui est joyeuse se modère pour s'accommoder à l'humeur de l'autre pour, petit à petit, la tirer de sa mélancolie et pour l'amour de Notre-Seigneur tout cela, et afin que vous n'écoutez pas la tentation qui vous pourrait donner le désir d'aller ailleurs chercher satisfaction et à décharger son pauvre cœur, ce qui serait une ruine totale de la sainte amitié que deux Sœurs doivent avoir ensemble. »<sup>23</sup>*

Au cours d'une conférence sur la bonne estime envers les Sœurs, Louise explique que :

---

<sup>18</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 4 mai 1650 – Ecrits 319

<sup>19</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 4 mai 1650 – Ecrits 319

<sup>20</sup> Louise de Marillac à Barbe Angiboust – mai 1655 – Ecrits 466

<sup>21</sup> Sur la récréation - Ecrits 795

<sup>22</sup> Sur la récréation - Ecrits 794

<sup>23</sup> Louise de Marillac à Laurence Dubois - 19 février 1655 - Ecrits 462

« L'amour de notre propre estime oppose toujours une grande difficulté à la pratique de cette vertu. »<sup>24</sup>

Respecter quelqu'un, c'est non seulement respecter sa personne, mais aussi sa fonction, son travail. Nombreuses sont les Dames qui se sont engagées dans les Confréries de la Charité. Quelle que soit l'importance de leur engagement ou leur origine sociale, ces Dames méritent toutes le même respect.

« Pour les Dames de la Charité, vous ne devez point regarder de quelle qualité elles sont pour leur porter respect ; c'est assez que vous sachiez qu'elles sont reçues en la Compagnie pour les honorer comme Mères de vos Maîtres les Pauvres, quand bien (même) elles ne contribueraient point du leur. »<sup>25</sup>

Devinant que la relation avec les *servantes* de l'hôpital de Montreuil sur Mer sera difficile Louise de Marillac donne, dans le règlement pour cette implantation, des points de repère aux deux Filles de la Charité .

« Pour empêcher que nos dites Sœurs ne soient à suspect et aversion aux femmes et filles qui de longtemps gouvernent le dit hôpital, il faut premièrement qu'elles leur portent un grand respect, qu'elles leur témoignent un grand amour et cordialité, et qu'elles ne fassent rien sans leur permission, non pas même de prendre un pot, une poêle pour leurs besoins, ni autre chose que ce soit. »<sup>26</sup>

De même, Louise de Marillac demandera à Julienne Loret de respecter le travail du médecin de campagne qui travaille à Chars et dans les environs. Pour cela, elle n'ira qu'aux vraiment pauvres et dans les lieux où ne va pas ce médecin. Toutes ces recommandations de Louise sont aussi valables dans la vie communautaire . Il est important de vérifier comment nous respectons le travail de nos compagnes.

L'insistance de Louise sur le respect provient de sa longue méditation sur l'Incarnation. La venue sur terre du Fils de Dieu révèle avec force toute la grandeur de l'homme. Respecter l'homme, respecter toute personne humaine, c'est respecter Celui qui s'est fait homme par amour.

### **Développer une vraie cordialité**

Louise de Marillac sait combien le respect a besoin d'être accompagné par une vraie et sincère cordialité pour éviter qu'il ne soit froid et distant. Elle connaît la belle définition donnée par Vincent de Paul au cours d'une conférence ;

« La cordialité ... c'est l'effet de la charité que l'on a dans le coeur ...c'est la joie qu'on sent dans le coeur quand on voit une personne qu'on aime, qu'on témoigne par le visage et des paroles d'amitié... »<sup>27</sup>

Les mots cordial, cordialité ont comme racine le mot cœur. Le cordial, c'est un remontant, un stimulant. La cordialité est véritablement tonique parce qu'elle est pleine de chaleur humaine. Louise se réjouit de la bonne entente des deux Sœurs de Chantilly :

« Mes Très Chères Sœurs, Je loue Dieu de tout mon cœur de la grâce que sa bonté vous fait d'être à bonne odeur, où il lui plaît vous employer; mais prenez bien garde de lui en être bien reconnaissantes, par la pratique des vertus qu'il vous demande, surtout une grande cordialité et bonne intelligence ensemble. N'ai-je pas tort, mes chères Sœurs, de vous recommander cette vertu sans laquelle vous ne sauriez, non seulement être bonnes Filles de la Charité, mais pas même chrétiennes. »<sup>28</sup>

Mais Vincent de Paul et de Louise de Marillac sont réalistes. Ils regardent en face ce que vivent les Sœurs. Ils savent que les tempéraments sont différents, que les humeurs sont changeantes, que certains caractères sont très affirmés, que les Sœurs ont des défauts. Ils comprennent que des conflits, des tensions peuvent survenir. Louise de Marillac explique que vivre la cordialité c'est essayer de comprendre les difficultés que la compagne rencontre. Elisabeth Turgis vient d'arriver à Angers pour

<sup>24</sup> Sur la bonne estime de nos Sœurs – 5 janvier 1651 – Ecrits

<sup>25</sup> Louise de Marillac à Laurence Dubois, 16 février 1657 – Ecrits 584

<sup>26</sup> Règlement pour les Sœurs de Montreuil, juin 1647 – Ecrits 764

<sup>27</sup> Conférence du 2 juin 1658 - Conf. 786

<sup>28</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Chantilly – janvier 1650 – Ecrits 313

assurer l'intérim de Soeur Servante, pendant que Madeleine Mongert est à Paris pour un temps de repos et de ressourcement. Une de ses compagnes l'accepte mal.

*"J'ai vu la petite aversion que vous me mandez d'une de nos Sœurs. O mon Dieu, il faut bien que votre charité en ait grande compassion et support. Ne savez-vous pas bien que pour l'ordinaire cela est dans les sentiments naturels et que nous n'en sommes pas les maîtres; ... essayez de gagner son cœur par le support et cordialité."*<sup>29</sup>

Vivre la cordialité, c'est éliminer de son cœur toute critique, tout murmure contre telle ou telle, c'est refuser de les partager en petits groupes ou clans. Madeleine Mongert est rentrée à Angers. Mais son tempérament fort coléreux est mal supporté par ses compagnes. Louise s'efforce de les aider :

*"Gardons-nous bien des particularités et des petites intelligences ou accords ensemble en choses contre la charité mutuelle. O mes Sœurs, je vous demande pardon de cet avis je ne crois pas que cela puisse être entre vous, que je supplie Dieu bénir d'une sainte union et cordialité n'étant toutes qu'une volonté en la sienne conduite."*<sup>30</sup>

La cordialité invite à consentir au réel. Ce consentement est parfois source d'un combat intérieur pour accepter aussi bien le positif que le négatif en sa compagne. Une lucidité sur soi-même est souvent nécessaire. Il est important de prendre conscience des sentiments qui sont au fond de soi-même. La vigilance est toujours nécessaire, car le naturel a vite fait de revenir et de s'imposer. Jésus Christ est sans cesse proposé aux Soeurs comme la source et le modèle de toute charité. Avoir la charité dans le cœur, c'est aimer sa Soeur comme Jésus Christ lui-même.

Cette cordialité est à vivre avec les nombreuses personnes que les Sœurs rencontrent, les administrateurs, les médecins, les Dames de la Charité. Elle se traduira par des paroles accueillantes, manifestant un désir sincère de travailler ensemble. Louise le redit aux Sœurs d'Angers qui souhaitent supprimer les visites des Dames de la Charité à l'hôpital, trouvant qu'elles leur font perdre du temps.

*« Au nom de Dieu, prenez bien garde, je vous prie à aimer les solides vertus, surtout l'humilité et la douceur. Je vous en parle souvent, c'est qu'il y a déjà longtemps que j'ai eu quelqu'avertissement que cela vous est nécessaire et que les dames qui vont à la visite souhaitent bien que l'on leur fasse quelqu'accueil. Vous savez, ma Sœur, comme nos sœurs qui apprêtent la collation ont soin de les contenter toutes, il est vrai que vos autres occupations pour le service des malades vous emportent tout le temps, mais quand les dames viennent vous pouvez donner charge à une Sœur, tantôt l'une, tantôt l'autre de les contenter le mieux qu'elle pourra... »*<sup>31</sup>

Louise de Marillac nous fait prendre conscience que développer en soi un regard de charité est exigeant. Il implique une profonde humilité pour savoir considérer l'autre, le pauvre, sa compagne, les collaborateurs avec ses qualités, ses manques, pour aussi se reconnaître soi-même avec les dons reçus et ses propres défauts. Mais quelle richesse, quand est vécue au sein des communautés, des équipes de travail, missionnaires, apostoliques, des relations marquées par un vrai respect coloré d'une réelle cordialité.

Respect, cordialité, regard sur Jésus Christ, attitudes indispensables pour vivre ce que Louise proposait aux Sœurs d'Angers : *« Aimer Dieu suavement, et les pauvres charitablement. »* Le pape Benoît XVI souligne l'importance de l'Eucharistie comme source de la charité envers tous :

*« Seul célèbre l'Eucharistie,  
celui qui l'achève dans le service divin de tous les jours qu'est l'amour fraternel »*<sup>32</sup>

---

<sup>29</sup> Louise de Marillac à Elisabeth Turgis - 24 août 1644 - Ecrits 115

<sup>30</sup> Louise de Marillac aux Soeurs d'Angers - janvier 1645 - Ecrits 122

<sup>31</sup> Louise de Marillac ) Cécile Angiboust – 17 février 1652 – Ecrits 389

<sup>32</sup> Ratzinger – Le peuple de Dieu – cité par Cl.Dagens, Méditations sur l'Eglise catholique en France - page 41